

SUD - CGT - CFDT - CFTC - FO

Snecma Propulsion Solide

Le 23/03/06

TOUS UNIS Pour exiger le RETRAIT du CPE !

Un vaste mouvement de contestation appelle au retrait du CPE. Ce Contrat Première Embauche est destiné aux jeunes de moins de 26 ans, mais ils ne sont pas pour autant les seuls concernés. C'est une atteinte au Code du Travail et il précarise encore plus le monde du travail.

Le Gouvernement complice du Patronat.

Ces derniers temps, de nombreuses usines brandissent la menace d'une délocalisation pour remettre en cause la durée du travail (Bosch, Fenwick,...). Au lieu de recruter, les entreprises demandent plus d'efforts à leurs salariés. Et maintenant, le gouvernement Villepin passe en force avec le CPE. Il précarise le travail (période d'essai de deux ans, possibilité de licencier sans préavis ni justificatif). Cette loi est adoptée sans consultation des partenaires sociaux et par utilisation du 49.3. Ce passage en force est la goutte de trop. Les étudiants sont les premiers à réagir et mener la contestation. Face au mécontentement général et plutôt que de reconnaître leurs erreurs, M.Sarkozy, membre du gouvernement, propose de mâter la

rébellion. Après de multiples incidents, le 18 mars, un homme a été victime de la répression policière. A peine remis de l'embrassement des banlieues, la jeunesse estudiantine conteste la légitimité du gouvernement. Plus des 2/3 des facultés sont occupées.

La précarité n'est pas une réponse au problème du chômage

Il existe en France 18 sortes de contrat de travail. Tous les gouvernements ont fait l'expérience de nouveaux contrats de travail mais le chômage ne cesse d'augmenter. Quelque que soit le contrat de travail (CES, Emploi-Jeune, etc...), le résultat est toujours le même ; retour au ASSEDIC. Tous ces contrats de travail sont sans perspectives d'avenir. Le seul moyen de s'insérer dans la société est un contrat à durée indéterminée.

La précarité existe à Snecma Propulsion Solide (SPS)

Snecma Propulsion Solide n'est que le reflet de notre société. SPS emploie 1200

personnes et a fait appel à 167 salariés « précaires » pour l'année 2005 (15% du personnel). Souvent, les intérimaires ou CDD se succèdent pour la même fonction. De même, SPS sollicite de plus en plus son personnel. En 2004, la direction de SPS a été reconnue coupable de non-respect de la durée légale du travail. Les salariés dénoncent les mauvaises conditions de travail et une charge de travail trop importante.

Le nombre des activités sous-traitées ou externalisées ne cesse d'augmenter ; logistique, informatique, maintenance, bloc 4D, etc. Dans certains secteurs, l'externalisation du travail est devenu un objectif à atteindre.

Au vue du carnet de commande et des résultats SPS et du groupe SAFRAN, notre entreprise a les moyens de mener une politique de l'emploi offensive. Nous ne pouvons accepter plus de précarité à SPS, aujourd'hui intérimaires et CDD et demain des Contrats Première Embauche.

Depuis 6 semaines, les étudiants occupent les facultés. Malgré l'échéance des examens, tous ces jeunes n'ont pas hésité à se mobiliser et appeler au blocage des facultés. De plus en plus, les lycéens emboîtent le pas. Encore une fois, la jeunesse nous montre la voie. Il est temps que tous les salariés public/privé rejoignent le mouvement de contestation. Nous ne pouvons pas rester plus longtemps témoin sans agir.

Le temps n'est plus à la réflexion ou au doute, tous les travailleurs(es) doivent s'investir dans le mouvement national.

Etudiant(es) / Lycéen(nes) / Travailleurs(es) doivent converger pour exiger le retrait du CPE.

**Les organisations syndicales de SPS
SUD – CGT – CFDT – CFTC – FO
s'unissent pour exiger
le retrait du CPE
et appellent à la journée de grève
pour le mardi 28 mars.**